

LA CHAPELLE DU CHRIST-ROI

Journées Européennes du Patrimoine

Domaine naturiste d'Héliopolis - Ile du Levant - Hyères

" Héliopolis doit être dans l'esprit de ses fondateurs : non pas une ville ou un village, non pas une agglomération de maisons ou de villas luxueuses, mais une simple cité rustique où les amateurs d'air et de soleil viendront, dans le calme d'une nature splendide, se reposer en passant des vacances simples et saines, avec le seul souci d'une santé plus robuste."

Extraits de l'article 1 du cahier des charges du lotissement d'Héliopolis - 1932

Docteurs Gaston et André Durville



F. Capoulade - Chapelle du Christ-Roi, 1954, dessinée par le ministère de la Reconstruction



Coll. Serre



pour adhérer et nous soutenir

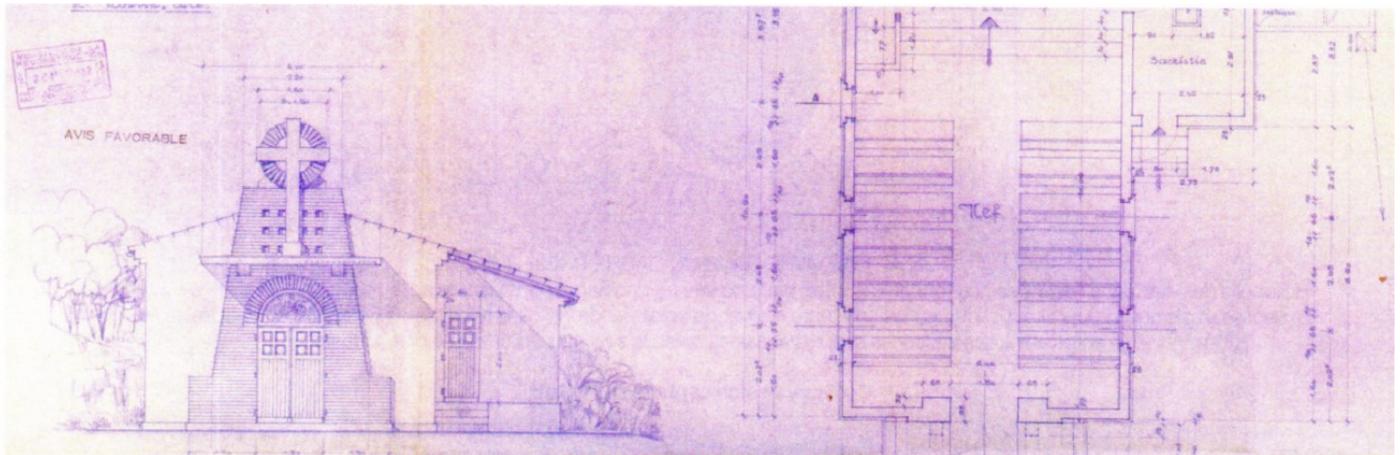


infoagirolevant@gmail.com
Renseignements : 06 61 81 22 00

LA CHAPELLE DU CHRIST-ROI

Journées Européennes du Patrimoine

Domaine naturiste d'Héliopolis - Ile du Levant - Hyères



Petit historique de la chapelle *par Hélène Goldet*

Il n'y avait pas de chapelle autrefois au Levant car il n'y avait pas de village. L'île était trop pauvre et trop éloignée pour abriter plus de quelques familles.

Le village actuel a été fondé par une petite communauté naturiste sur des terrains achetés par les frères Durville à partir de 1931.

Après la guerre, la fréquentation touristique a beaucoup augmentée et malgré l'absence d'eau et d'électricité, le village s'est développé rapidement. Une vingtaine d'enfants fréquentaient alors l'école aujourd'hui fermée. Ce sont les habitants qui ont financé et construit leur église grâce à la mobilisation de tous, y compris des vacanciers.

Le terrain a été donné au diocèse. On ignore à qui il appartenait auparavant. Dès 1951, le diocèse est en négociation avec les services de l'urbanisme.

En novembre 1952, l'évêque de Fréjus est venu bénir le terrain. Il revient en avril 1954 pour bénir les trois murs et assister à une messe dite par le père Moulin, aumônier de marine.

En 1953, L'envoyé du Figaro questionne le père Moulin. Il est très impressionné par sa barbe de missionnaire, son calot et les ancrs de laine rouge d'aumônier de Marine, et sa personnalité hors du commun. Le père Moulin déclare en effet :

« La différence entre la tenue des baigneurs sur les plages à la mode et celle des levantins est devenue bien étroite... Les naturistes comptent beaucoup de braves gens et nombre d'excellents catholiques qu'il ne fallait pas laisser sans temple...La construction de la chapelle répond aussi à l'écœurement des levantins devant l'usage qui est fait du reportage à l'île du Levant »

À partir des années 80, les offices se font plus rares à la chapelle du Levant.

Mais celle-ci n'a jamais été véritablement abandonnée. Le propriétaire de la chapelle est le diocèse et non la municipalité comme le sont la plupart des lieux de culte. Le diocèse a d'autres priorités et pas beaucoup de sous. La paroisse des îles d'Hyères a du mal à assurer une présence sur l'île du Levant. Le père Martin n'a eu que des successeurs de passage pendant quelques années.

Une association est alors créée et après bien des démarches la chapelle est enfin restaurée entre 2002 et 2004 grâce à une subvention accordée par le maire d'Hyères, Léopold Ritondale. L'argent n'aurait pas suffi sans l'énergie et le dévouement d'une petite équipe de levantins parmi lesquels il convient de citer tout particulièrement notre ami René Nicot. Les cloches ont été électrifiées et sonnent à heure fixe comme il se doit.

Le diocèse a confié la gestion de la chapelle à cette association levantine qui en assure l'entretien.

Ce lieu est utilisé pour des concerts, des conférences et pour des offices religieux réguliers assurés par le père chargé de la paroisse du Lavandou.

